

André CARTAPANIS
Président de l'Association française de science économique

A Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale
Porte-parole du Gouvernement
110, Rue de Grenelle
75357 PARIS SP

Paris, le 15 février 2010.

Monsieur le Ministre,

Les modalités de mise en œuvre de la politique de rénovation du lycée d'enseignement général et technologique ont tout récemment été publiées et de nouveaux projets de programmes ont été définis dans certaines disciplines. Vous avez ainsi lancé une procédure de *Consultation nationale sur les projets de programmes d'enseignement de la classe de seconde*, et au titre de Président de l'Association française de science économique, je voudrais donc contribuer à cette consultation en formulant quelques remarques afférentes à deux *enseignements d'exploration*, proposés sous l'intitulé *Sciences économiques et sociales (SES)* et *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*.

Préambule

Préalablement, je voudrais rappeler que la communauté scientifique des économistes, dont vous connaissez la grande diversité, avait très largement approuvé les attendus et les préconisations du *Rapport Guesnerie*, remis en juin 2008 à votre prédécesseur. Ce rapport soulignait la réussite et l'attractivité de la série économique et sociale (*ES*), et la nécessité de la conforter dans l'architecture des enseignements conduisant au baccalauréat. Il mettait également l'accent sur l'urgence d'une rénovation des programmes dans le sens d'un renforcement de l'apprentissage des concepts et mécanismes de base, et des méthodes d'analyse de la science économique et de la sociologie, afin de contribuer à une formation citoyenne et de mieux comprendre, ainsi, les défis qui traversent le champ de l'économique et du social. Cela apparaissait comme un impératif afin d'améliorer l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur dans le domaine des sciences sociales, et de l'économie en particulier. Par ailleurs, lorsque des inquiétudes s'étaient manifestées à propos du maintien d'un enseignement de *SES* en seconde, ou s'agissant de la question de l'existence de la série *ES* en cycle terminal, la communauté scientifique avait très clairement manifesté son attachement à ces deux dispositifs.

Aujourd'hui, dans la nouvelle architecture des cursus au lycée, des enseignements d'économie seront obligatoirement suivis par tous les élèves de seconde, dans l'une ou l'autre des deux *matières d'exploration*, voire en suivant ces deux matières. Nous nous en félicitons.

Toutefois, beaucoup auraient souhaité qu'en classe de seconde générale et technologique chacune de ces matières puisse figurer parmi les enseignements communs, avec un volume horaire comparable à celui dont disposent les langues vivantes ou l'histoire-géographie, par exemple, plutôt que sous le statut d'une *matière d'exploration*, avec 1H30 par semaine, au même titre, par exemple, que les *biotechnologies*, les *méthodes et pratiques scientifiques*, les *sciences de l'ingénieur* ou du *laboratoire* qui, toutes, viennent compléter un enseignement commun bénéficiant déjà d'un volume horaire significatif. Nous ne pouvons que prendre acte de cette décision, et du statut *exploratoire* ainsi conféré à l'économie, en classe de seconde.

Mais si la rénovation de la série *ES* doit être examinée au regard de sa vocation à constituer un parcours d'excellence, préparatoire à l'enseignement supérieur (Université, CPGE), ce sont les programmes de première et de terminale qui joueront à cet égard un rôle décisif.

Remarques générales sur les projets de programmes de seconde en économie

S'agissant des projets de programmes de seconde, il ne s'agit nullement d'examiner dans le détail, de façon éventuellement critique, chaque thème ou chaque ensemble de notions, ni de préconiser l'introduction de telle ou telle thématique, en remplacement de telle autre, et moins encore de proposer un programme alternatif. Une consultation nationale ne saurait se substituer aux groupes d'experts, pleinement légitimes, à qui a été confiée la tâche de rédiger les programmes. D'où une première suggestion de méthode : au terme de la *Consultation nationale*, et sur la base des contributions recueillies, il serait souhaitable que les groupes d'experts qui ont préparé les projets de programmes soient chargés de la rédaction des programmes définitifs. Quant à la dimension proprement pédagogique, à la question de l'ampleur des programmes au vu des volumes horaires affectés et en fonction des pré-requis maîtrisés par les élèves entrant en seconde, les représentants des enseignants de lycées et les membres de *l'Inspection générale* ont à la fois la compétence et la légitimité pour se prononcer. L'Association française de science économique n'est pas qualifiée pour aborder ces questions, dont l'importance ne doit pas être sous-estimée.

Les enseignements de SES ont toujours combiné les apports de la science économique et ceux de la sociologie. Cette association reste fructueuse à condition que la découverte et l'apprentissage de la démarche de l'économiste et du sociologue s'opèrent de façon spécifique, tout en veillant à des confrontations sur certains objets concrets. S'agissant de la place réservée à la sociologie dans le projet de programme de l'enseignement d'*exploration* de SES, il appartient à la communauté scientifique des sociologues de contribuer à la consultation nationale.

Il en est de même du côté des sciences de gestion pour la place accordée à cette discipline dans les *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*.

Deux critères d'appréciation des projets de programmes

Sur le fond, et en se limitant à ce qui relève de l'économie, l'interrogation principale que suscite l'examen de ces deux projets de programmes porte sur leur capacité à respecter deux critères : (i) offrir un *enseignement d'exploration*, conçu, selon les textes diffusés par le Ministère, *non pour préfigurer une orientation dans une série donnée, mais afin de permettre aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'ils suscitent*; (ii) répondre à la nécessité d'un renforcement de l'initiation aux concepts et mécanismes de base, et aux méthodes d'analyse de la science économique. Or, le projet de programme de *SES* satisfait le second objectif, mais de façon incomplète, ce qui pourrait hypothéquer son aptitude à atteindre le premier objectif. Quant au projet de programme d'enseignement des *Fondamentaux de l'économie et de la gestion*, il ne recouvre qu'imparfaitement l'intitulé retenu, tant du point de vue des fondamentaux qu'en ce qui concerne les exigences analytiques.

La nécessité d'une introduction à la méthodologie des sciences sociales et à la modélisation en économie

Pour les élèves de seconde, ces deux enseignements d'*exploration* s'apparentent à un premier contact avec les sciences sociales. Il est donc impératif de faire découvrir aux élèves les contours de la méthode scientifique en sciences sociales, c'est-à-dire la combinaison d'une étape de modélisation s'appuyant sur la sélection de faits stylisés et le choix d'hypothèses, et d'une étape de validation et/ou d'infirmité empirique mobilisant des données. C'est une clarification indispensable pour donner du sens à la présentation des concepts et des méthodes qui s'appliqueront, ensuite, à l'analyse des marchés ou au comportement des entreprises. C'est une exigence pour faire comprendre aux élèves pourquoi peuvent coexister en économie, et parmi les économistes, des analyses et des recommandations très différentes, voire même contradictoires, pour un même objet. Car, le plus souvent, ce n'est pas une affaire d'opinion mais la résultante d'une divergence dans la représentation et la modélisation de l'économie, que seule la soumission aux faits, au terme d'un travail empirique, devrait permettre de trancher. L'argument selon lequel ce préalable méthodologique est trop difficile, ou trop abstrait, en classe de seconde, n'est pas recevable. Il suffit de se référer aux programmes de physique-chimie ou de sciences de la vie et de la terre, pour constater que dans les sciences exactes, dès la seconde, le programme s'appuie sur la présentation d'hypothèses et de modèles. C'est plus net encore dans le tout récent projet de programme de l'enseignement d'*exploration Sciences et laboratoire*, sous l'angle de la démarche expérimentale.

Un rééquilibrage nécessaire entre les approches microéconomiques et macroéconomiques dans le programme de *SES*

Par ailleurs, toujours en ce qui concerne le projet de programme de *SES*, le souci légitime de présenter les concepts et les mécanismes de base de la

microéconomie dans les parties I, II et III, par exemple avec la question de la détermination d'un prix d'équilibre sur un marché, semble avoir été privilégié au détriment des méthodes et analyses macroéconomiques. La dimension macroéconomique n'est pas absente, mais elle apparaît de façon trop indirecte, ou illustrative, à propos des déterminants de la consommation ou de l'épargne par exemple. Or, parmi les concepts et les méthodes d'analyse de l'économie que l'on veut faire découvrir aux élèves, il est difficile de passer sous silence, évidemment de façon élémentaire, la détermination d'un équilibre macroéconomique, de plein-emploi ou de sous-emploi, la question des sources de la croissance ou la modélisation des cycles économiques. Surtout dans la période actuelle... D'un point de vue méthodologique, l'analyse macroéconomique illustre parfaitement la démarche de modélisation, puis de validation-infirmité des hypothèses, en s'appuyant sur des tableaux de données statistiques, des séries de graphiques, et en menant des comparaisons internationales. Autant de démarches de nature à conforter la rigueur d'analyse empirique des élèves, par exemple en mieux distinguant corrélation et causalité. Un tel rééquilibrage entre l'approche microéconomique et l'analyse macroéconomique aurait également pour mérite de renforcer l'attractivité de cet enseignement auprès des élèves, en apportant un éclairage analytique sur des questions d'actualité qui préoccupent beaucoup les jeunes, comme leurs parents.

La question de l'articulation des deux enseignements exploratoires d'économie

Le projet de programme de *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*, souffre d'abord de la même critique liminaire que l'enseignement de *SES*, en l'absence de présentation de la méthode scientifique en sciences sociales, autant pour la dimension environnement économique que pour ce qui est de l'analyse de la firme. Mais surtout, on a quelque peine à y voir un enseignement centré sur l'acquisition de certains *fondamentaux*. Les thématiques sont attractives, plus proches d'ailleurs de l'économie appliquée que des sciences de gestion, et devraient susciter l'intérêt des élèves. Mais on peut craindre une ambition excessive quant au nombre de questions à aborder, et, surtout, une orientation tendant à apporter un éclairage sur des domaines, plutôt qu'une initiation à des méthodes et à des exigences analytiques centrées sur l'étude de la firme. Ce projet de programme reste donc assez proche des options retenues dans les anciens programmes.

Dans la mesure où les élèves de seconde auront la possibilité, certes théorique, au gré des *enseignements exploratoires* offerts dans chaque lycée, de choisir ces deux enseignements, *SES* et *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*, se pose donc, légitimement, la question de l'articulation de leurs contenus propres : nombre de phénomènes seront abordés deux fois, sous des angles distincts. Ce n'est pas, à proprement parler, inconcevable mais on peut se demander si une coordination entre les deux groupes d'experts responsables de la rédaction finale des programmes ne s'impose pas afin d'apporter une plus grande complémentarité, de thématiques et de méthodes, entre les deux enseignements.

Un résumé des suggestions proposées

Plusieurs suggestions peuvent donc être formulées dans la perspective de la rédaction des programmes définitifs de *SES* et de *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*:

- Introduire dans les deux cours une initiation à la méthode scientifique en sciences sociales, et plus particulièrement en science économique, autant sous l'angle de la modélisation qu'en référence aux procédures de validation-infirmité sur le plan empirique ;
- En *SES*, à côté des thématiques microéconomiques, donner une place accrue et spécifique aux questions et aux concepts macroéconomiques, mais aussi aux méthodes de la macroéconomie appliquée ;
- Dans le cours de *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*, renforcer le côté analytique des apprentissages et recentrer les thématiques ;
- Confier la mission de rédiger les programmes définitifs aux deux groupes d'experts qui ont préparé les projets de programmes, tout en requérant une coordination accrue de nature à assurer une plus grande cohérence entre les deux enseignements d'*exploration*.

Enfin, au-delà des enseignements d'*exploration* en classe de seconde, pour la filière conduisant au baccalauréat *SES* la rénovation va surtout dépendre des nouveaux programmes de première et de terminale dont l'application interviendra dans les lycées à compter de septembre 2011 et septembre 2012. Il est fondamental que la communauté scientifique soit associée à ce processus et l'Association française de science économique est prête à y contribuer, le temps venu.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mon profond respect.

André CARTAPANIS

